

Guide d'information et aide-mémoire sur la santé et la sécurité

Pendant la réponse à une pandémie, de nombreuses organisations mettent en place des procédures de télétravail. Ces procédures ne tombent généralement pas sous les politiques de télétravail habituel ou de milieu de travail flexible.

By: | Posted: July 30, 2020

Télétravail temporaire en réponse à la pandémie

Pendant la réponse à une pandémie, de nombreuses organisations mettent en place des procédures de télétravail. Ces procédures ne tombent généralement pas sous les politiques de télétravail habituel ou de milieu de travail flexible. Ces procédures viennent en réponse au besoin de soutenir les employés à se protéger et à protéger autrui de l'infection. Les employés font du télétravail, et gèrent aussi d'autres aspects de la réponse globale à la pandémie, comme l'isolement, la quarantaine au besoin, l'aide aux autres dans le foyer, l'école à la maison des enfants, le partage d'Internet et de l'espace de travail avec d'autres personnes dans le foyer, le contact avec les autres par voie virtuelle, les courses et l'approvisionnement, etc.

Il est important de soutenir la santé et la sécurité physiques et psychologiques des employés dans leurs efforts de télétravail.

L'aide-mémoire de santé et sécurité présent peut servir à rassembler des commentaires des employés pour les aider à satisfaire à leurs besoins. Il repose sur les grands facteurs applicables en milieu de travail décrits dans la Norme du Canada en matière de santé et sécurité psychologiques en milieu de travail et les principes de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

La santé et la sécurité des travailleurs qui font du télétravail relève de la responsabilité de l'employeur et de l'employé.

[Télécharger](#)

Mental Health Commission of Canada

<https://mentalhealthcommission.ca/>
350 Albert Street, Suite 1210 Ottawa ON K1R 1A4
Tel: 613.683.3755 | Fax: 613.798.2989
mhccinfo@mentalhealthcommission.ca